



[La CCI 41 joue la carte du recyclage](#)

2,5 tonnes de vieux matériels informatiques collectés à Blois, avant Vendôme.



S'il n'y avait rien d'existant à ce jour pour le recyclage, sans réutilisation possible, des matériels informatiques, hors-services, des entreprises, qui ne peuvent s'en débarrasser comme des particuliers auprès de certaines associations de recyclage et récupération, ce ne sera plus le cas grâce à l'opération lancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher (CCI41).

Audrey Hennebert, conseillère environnement et développement durable à la CCI 41 (un nouveau service qui s'ajoute à ceux déjà existants), a coordonné la logistique de cette première grande collecte. Après des contacts établis avec toutes les entreprises importantes, dans un premier temps, de Blois et de la couronne, dès juillet, pour expliquer la démarche, la façon d'opérer et le fonctionnement de la collecte, le grand jour est arrivé. Un camion a chargé, le 10 septembre, l'équivalent de 21 palettes d'écrans, tablettes, disques durs, accessoires classés D3E, soit déchets d'équipements électriques et électroniques, soit près de 2,5 tonnes, sur le parvis de la Maison des Entreprises. Avant leur départ pour Montluçon, lieu de leur traitement définitif par l'organisme Écologie, financé, dès les achats desdits matériels par l'éco-participation. Dans l'Allier, ils seront démontés, démantelés, traités et recyclés, sans aucun réemploi possible !

Le secteur de Vendôme sera collecté lors du prochain Téléthon qui permettra de redistribuer un versement de fonds proportionnel au poids de la collecte réalisée en Vendômois.

Il est temps de se pencher sur l'inventaire des trésors enfouis dans les entreprises...de la vallée du Loir.